



## Déclaration liminaire CSA du 20 mars 2024

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

Co-construction. C'est le mot que l'administration emploie pour parler de sa démarche dans le projet de regroupement immobilier des sites de Regnault, Dutot, Avenue de France et Vanves en un site unique. Co-construction, attardons-nous sur le terme. Michel Foudriat, sociologue des organisations et auteur en 2019 d'un ouvrage intitulé *La co-construction*, la définit comme : « un processus par lequel des acteurs différents confrontent leurs points de vue et s'engagent dans une transformation de ceux-ci jusqu'au moment où ils s'accordent sur des traductions qu'ils ne perçoivent plus comme incompatibles ». Autrement dit, **il s'agirait non pas d'imposer les normes de la DIE et de la nouvelle politique immobilière de l'Etat à l'ensemble des personnels mais de confronter les points de vue jusqu'à trouver un point d'accord**. Comme vous le savez, nous en sommes loin.

Vous avez vos contraintes et nous avons nos revendications pour améliorer les conditions de travail des personnels. Ces points de vue sont rarement compatibles. Mais nous pouvons à tout le moins dialoguer honnêtement et c'est ce que nous tentons de faire dans ces instances. Nous avons l'habitude de ne pas être entendus. Vous le savez, on le sait. En revanche, nous ne sommes pas habitués à ce que vous nous fassiez des petits dans le dos. **Or nous venons de découvrir que l'administration ne jouait pas carte sur table et qu'elle avait d'ores et déjà décidé d'imposer le flex office dans ces nouveaux locaux et c'est pour nous un véritable problème, tant sur le fond que sur la méthode !** En passant de la sourde oreille à la dissimulation, c'est une étape supplémentaire dans le mépris des collègues et de la négociation sociale que vous franchissez.

**Quelle n'a en effet pas été notre surprise de découvrir le contenu du premier webinar de sensibilisation des encadrants aux nouveaux espaces et nouveaux modes de travail.** Vos équipes ont bien présenté en groupe de travail une démarche dans laquelle les encadrants allaient animer des ateliers par collectif de travail pour l'expression des besoins relatifs à l'aménagement des locaux. Il a bien été évoqué qu'ils seraient formés à l'animation de ces ateliers... **mais pas qu'ils seraient préalablement sensibilisés par un cabinet de consultants aux bienfaits du flex office !**

Il se trouve qu'évidemment le contenu de ces webinaires est remonté jusqu'à nous. Passons sur les détails, un séminaire sur la pause méridienne, une convocation le jour-même, comme si les encadrants n'avaient ni contraintes professionnelles ni vie personnelle. Toujours est-il qu'on peut visionner ce webinar qui a été enregistré et lire la retranscription automatique des propos qui y ont été tenus. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous y invitons : c'est édifiant ! **C'est une véritable propagande pour les flex office et open space**, dont la richesse de la novlangue n'a d'égal que la pauvreté des arguments et la vacuité de la présentation. Même la CGT ne fait plus aujourd'hui de propagande aussi grossière !

**Permettez un petit florilège** : nous travaillions jusqu'ici dans des « lieux de travail statiques », place donc aux « environnements de travail dynamiques ». Plus que d'un lieu, il s'agit même d'une « dynamique d'efficacité opérationnelle » dont l'objectif est de « renouveler l'envie » des personnels, de « favoriser l'attractivité » et même tenez-vous bien « la rétention des talents » ! Il s'agit également de « casser la dynamique statutaire », « casser le côté froid et monocorde » de notre administration - eh oui... Comme ces espaces sont ouverts, ils permettent « davantage de transversalité et une plus grande fluidité d'information pour développer le travail collaboratif et la qualité de la vie sur site ». Comment ? Mais ces locaux vont « créer une grande fluidité d'utilisation » et même « des espaces de créativité ». Les casiers, seuls vestiges d'appropriation des espaces par les personnels sont « une nouvelle façon d'entreposer ces effets personnels », ils sont appelés des « espaces palliatifs » mais aussi les totems des « territoires d'équipe ».

Était-il besoin de payer aussi cher que vous avez dû le payer le cabinet Eurogroup consulting pour (vous nous passerez l'expression) un *bullshit* du pire niveau ? **Ni les encadrants, ni les agents ne méritent qu'on leur parle aussi mal. Personne ne mérite un discours aussi creux et aussi malhonnête.** Car oui, tenez-vous bien, le flex office est tellement extraordinaire que nous citons encore : « *les espaces de travail ouverts qui sont équipés de positions partagées sont beaucoup plus calmes et même parfois trop (...) ces espaces deviennent même un petit peu clinique* ». Autrement dit le flex garantit le silence ! n'en jetez plus, la coupe est pleine ! Et si vous jetez un œil au powerpoint, vous verrez que vous payez un cabinet pour décrire du mobilier. N'importe quel agent du ministère aurait pu vous faire ça (et mieux !) pour beaucoup moins cher.

**La CGT vous demande donc de mettre fin à ces webinaires de sensibilisation.** Vous avez parlé de co-construction ? Assumez vos positions et discutons-en honnêtement ! Il n'est pas acceptable que vous devions découvrir en sous-main votre promotion du flex alors même que vous nous avez répété en instance que ce n'était pas l'objet du projet et que l'on verrait en fonction des retours des équipes. Les ateliers menés sur le site Descartes ont fait ressortir ce que nous vous disons depuis des mois : les collègues ont besoin de calme et d'espace. **Est-ce parce que vous craigniez la parole des équipes que vous cherchez à tout prix à l'orienter en faisant la promotion du flex ?**

Monsieur le conseiller maître à la Cour des comptes virgule secrétaire général, je me permets une incise un peu plus personnelle. Quittant prochainement le ministère en raison d'une mobilité, aujourd'hui sera donc mon dernier comité social d'administration centrale. Petite déception peut-être de ne pas avoir eu d'appel de Claire Landais hier soir, ni vu mon nom au CR du Conseil des ministres de ce matin pour devenir préfet hors cadre.

Pour en revenir à cette année de mandat en tant que benjamin de notre comité ou seul élu de catégorie B car sauf erreur de ma part vous êtes tous A ou A+, ce siège détenu par la CGT participait à la diversité des effectifs de nos ministères. Il est un peu regrettable qu'après mon départ les 300 agents de catégorie C et les 6 ou 700 agents de catégorie B ne soient plus vraiment représentés. Cela doit interroger sur la façon dont la loi de 2019 a été faite mais également aux OS quand les listes sont établies. Je peux remercier la CGT d'avoir fait ce choix et de m'avoir fait confiance.

Quant à la qualité du dialogue social, en dehors d'un sentiment d'étonnement je n'ai rien à ajouter, il est regrettable que systématiquement, quoiqu'on dise, quoi qu'on fasse, notre avis compte peu ou pas. Pourtant on vous alerte, on vous fait des courriers à répétition et argumentés, loin des clichés du syndicalisme et quand ils arrivent quelque chose on nous dit que oui on avait raison. Aller pour le fun je peux vous le dire c'est comme quand on est en ménage, il y a rien de plus agaçant que votre conjoint qui vous dit « tu vois je te l'avais dit », et oui elle est agaçante cette phrase. Ici c'est pareil, vous l'entendrez moins si vous nous écoutez plus. Sous-estimer notre parole c'est participer à la dégradation de l'ambiance générale, d'autant que les agents s'interrogent ensuite sur l'utilité de tout ceci. Mais en

dehors de l'utilité des syndicats pour certains, c'est qu'un plus grand nombre ne croient plus en la parole de l'administration, c'est-à-dire de leur employeur.

En parlant d'honnêteté, une question et on attend une réponse franche, directe et honnête : avec les 20 Md€ d'économies annoncées l'an prochain et les conférences techniques immobilières dans les semaines à venir, pouvez-vous nous garantir oui ou non que les 97-99, 107 rue de Grenelle et le 1 rue Descartes seront bien maintenus ? Je précise que j'exclus de mon propos les 110 rue de Grenelle et 21 rue Descartes qui hébergent les services des cabinets.

Quand il a fallu trouver 2 Md€ d'économie l'an dernier, le Gouvernement a décidé de bazarder Dutot, Renault et Avenue de France, aujourd'hui c'est 10 fois plus. Il est inutile de mentir aux représentants des personnels et aux agents encore une fois. Gare aux coups pioches dans nos budgets.

Concernant l'impact matériel des JOP sur l'organisation du travail, les déplacements des agents et l'éventuelle extension du télétravail, la CGT vous a écrit et nous attendons votre réponse.

Nous vous remercions de votre attention.

*Déclaration lue par Louis Leserre*

**Pour consulter les documents relatifs au webinaire, quelques liens :**

- [Vidéo du webinaire](#)
- [Powerpoint support de présentation](#)
- [Retranscription du webinaire](#)